



Conseil scolaire
francophone de la
Colombie-Britannique

ENTENTE DE REHAUSSEMENT DE L'ÉDUCATION AUTOCHTONE 2021-2026



CARTE DES LANGUES AUTOCHTONES EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Source : <https://maps.fpcc.ca/languages>



FIRST PEOPLES'
CULTURAL COUNCIL

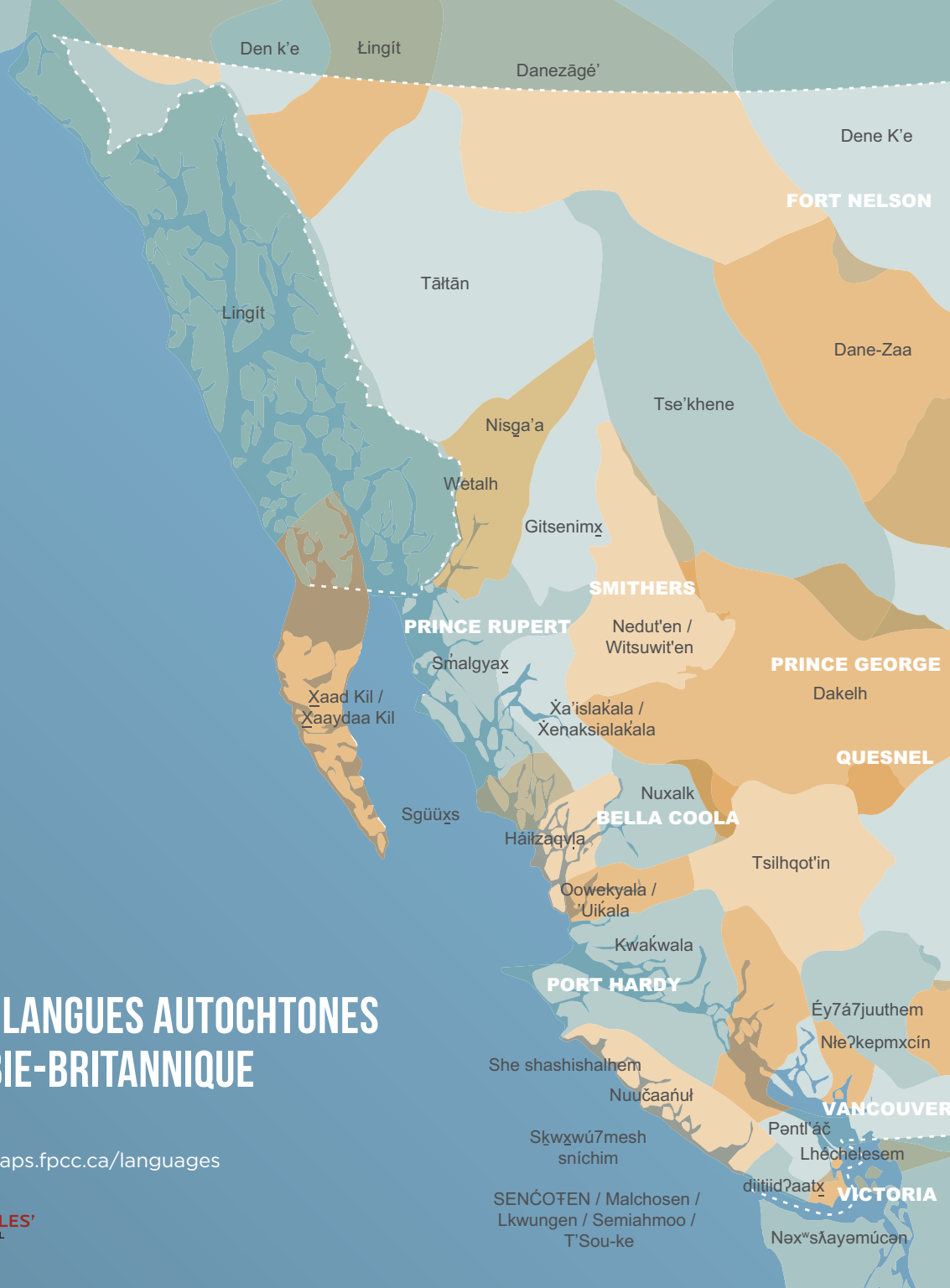


TABLE DES MATIÈRES

A PRÉAMBULE

- 4 Les élèves autochtones au CSF
- 5 Dans un esprit de réconciliation
- 5 Organigramme
- 5 Démarche de consultation pour l'élaboration de la 3^e entente

B LES OBJECTIFS DE L'ENTENTE

- 6 Les objectifs choisis par les partenaires de cette entente
- 8 Objectif 1 : Estime de soi et fierté
- 10 Objectif 2 : Réussite personnelle et académique
- 12 Objectif 3 : Leadership et implication
- 14 Objectif 4 : Réconciliation

C REMERCIEMENTS



A PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique reconnaît et honore les nombreuses Nations et territoires sur lesquels notre organisation et nos écoles sont situées. Cette troisième entente de rehaussement de l'éducation autochtone du CSF a pour objectif de poursuivre les partenariats afin de maintenir et d'améliorer les succès personnels et académiques de tous nos élèves identifiés comme autochtones.

LES ÉLÈVES AUTOCHTONES AU CSF



École Franco-nord, Prince George

Plus de 500 élèves du CSF sont identifié.e.s par leurs parents comme étant d'origine autochtone. Environ une cinquantaine d'élèves proviennent des communautés autochtones de la Colombie-Britannique. Par ailleurs, la majorité s'identifie aux différents Premiers Peuples à travers le Canada dont entre autres, des Mi'kmaq de l'Est, des Cris, des Inuit et des membres de la nation Métis.



DANS UN ESPRIT DE RÉCONCILIATION

La présente entente s’inscrit dans un processus de réconciliation lequel s’appuie sur les appels à l’action de la Commission de Vérité et de Réconciliation (CVR, 2015), sur la déclaration des Nations-Unis, sur les droits des Peuples autochtones, sur la loi de la Colombie-Britannique, sur la déclaration des droits des Peuples autochtones, sur la loi fédérale C-91 au sujet des langues autochtones et sur l’Entente tripartite en éducation

de la Colombie-Britannique - BC Tripartite Education Agreement (BCTEA).

Cette entente prend en compte également les ententes locales d’éducation autochtone (LEA), signées avec les nations auto-gouvernées, soit celle de la nation Tla’amin avec l’école Côte-du-soleil à Powell River de même que l’entente entre la nation Tsawwassen et l’école du Bois-joli à Delta.

ORGANIGRAMME

- **Conseil d’administration du CSF**
- **Comité conseil d’éducation**
- **Comité consultatif pour le rehaussement de l’éducation autochtone (CCRÉA)**
- **Comité consultatif école pour le rehaussement de l’éducation autochtone (CCÉREA)**

DÉMARCHE DE CONSULTATION POUR L’ÉLABORATION DE LA 3^e ENTENTE

Un sondage réalisé en 2019-2020, suivi de quelques rencontres en présence et de plusieurs rencontres de manière virtuelle en 2020-2021 auprès de toutes les régions des écoles du CSF, ont permis de poser les bases de l’entente actuelle pour la période 2021-2026.

Ces consultations, et les réponses au sondage, sont à la base des quatre objectifs identifiés dans le cadre du renouvellement de cette 3^e Entente de rehaussement de l’éducation autochtone du CSF.

B LES OBJECTIFS DE L'ENTENTE

Les objectifs généraux de cette entente s'appuient sur ceux recommandés par le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique :

- Viser l'amélioration continue de la qualité de l'éducation de tous les élèves autochtones;
- Soutenir de solides relations de coopération et de collaboration entre les communautés autochtones et les districts scolaires;
- Donner aux collectivités autochtones et aux districts une plus grande autonomie pour trouver des solutions qui fonctionnent pour les élèves autochtones, les écoles et les collectivités;
- S'appuyer sur un niveau élevé de respect et de confiance pour son fonctionnement.

LES OBJECTIFS CHOISIS
PAR LES PARENAIRES DE
CETTE ENTENTE



B LES OBJECTIFS DE L'ENTENTE



OBJECTIF 1 ESTIME DE SOI ET FIERTÉ

Renforcer chez les élèves l'estime de soi et la fierté de leur identité autochtone en reconnaissant et honorant les contributions, les cultures et le patrimoine historique des peuples autochtones au Canada incluant les peuples Métis, Inuits et les Premières Nations de la Colombie-Britannique.

A STRATÉGIE

Développer chez les élèves un sentiment d'appartenance à sa culture autochtone d'origine, de même qu'avec les cultures des Premiers Peuples du territoire de son école.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

- I. Activités de nature pédagogique ciblées pour les élèves autochtones en lien avec le curriculum scolaire.
- II. Activités de nature culturelle ciblées pour les élèves autochtones.
- III. Activités de nature communautaire ciblées pour les élèves autochtones, en partenariat avec les communautés autochtones locales.



B STRATÉGIE

Enrichir la compréhension des cultures et de l'histoire des Premières Nations, Inuit et Métis.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

- I. Opportunités offertes aux élèves d'ascendance autochtone dans toutes les régions du CSF leur permettant de mieux comprendre la culture et l'histoire des communautés autochtones locales.
- II. Opportunités offertes aux élèves d'ascendance autochtone permettant de tisser des liens d'amitié avec les communautés autochtones locales dans chacune des régions du CSF.
- III. Opportunités d'identifier et d'honorer les cultures et l'héritage historique de tous les peuples autochtones : les Premières Nations, les Inuit et les Métis.

B LES OBJECTIFS DE L'ENTENTE



OBJECTIF 2 RÉUSSITE PERSONNELLE ET ACADÉMIQUE

Contribuer à la réussite personnelle et académique des élèves autochtones du CSF en lien avec le programme : « Equity in Action » et appuyer une transition harmonieuse vers l'après-secondaire, correspondant à leur plan d'avenir.



STRATÉGIE

Développer des mécanismes de suivis afin d'assurer la réussite personnelle et académique de l'élève autochtone.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

- I. Suivi régulier des résultats académiques des élèves autochtones et ajustement du soutien au besoin.
- II. Suivi régulier du sentiment de sécurité personnelle et culturelle de l'élève autochtone.

B LES OBJECTIFS DE L'ENTENTE



OBJECTIF 3 LEADERSHIP ET IMPLICATION

Soutenir le leadership des élèves autochtones afin de leur permettre de jouer un rôle dans le développement de leur communauté francophone et autochtone.



STRATÉGIE

Fournir aux élèves autochtones et à leur famille des opportunités de s'engager dans leur milieu.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

- I. Opportunités pour les élèves autochtones de prendre le leadership de projets dans l'école et hors de l'école.
- II. Opportunités pour les élèves (autochtones et allochtones) de s'impliquer dans des projets avec des communautés locales (environnement-langue-économie).
- III. Invitation des élèves à participer au comité-école de rehaussement de l'éducation autochtone (CÉCREA).
- IV. Implication des parents autochtones dans les activités de l'école et de la communauté.



École Jack Cook, Terrace

B STRATÉGIE

Améliorer les communications de l'école avec les nations autochtones locales.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

- I. Formation des directions à l'établissement de relations avec les communautés locales.
- II. Création de guide pour la direction et le personnel de l'école afin de mieux connaître la communauté autochtone locale et de favoriser les partenariats.

B LES OBJECTIFS DE L'ENTENTE



OBJECTIF 4 RÉCONCILIATION

S'engager dans des démarches de réconciliation en accordant plus de place aux cultures et aux langues autochtones au sein de nos écoles.



A STRATÉGIE

Améliorer la connaissance de l'ensemble du CSF (Conseil d'administration, personnel et élèves) de l'histoire passée et présente des autochtones au Canada.



École la Grande Ourse, Smithers

INDICATEURS DE RÉUSSITE

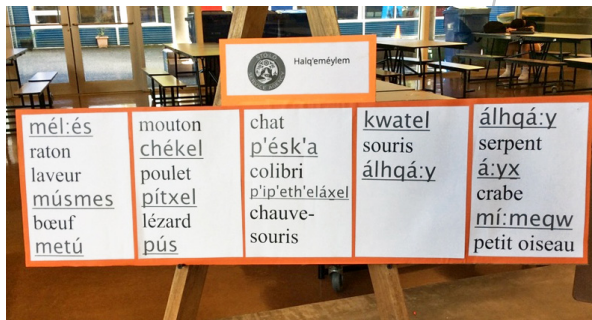
- I. Formation Autochtones 101 à tous : statistiques sur le nombre de personnes ayant suivi les formations.
- II. Répertoire des sites Internet et documents accessibles au sujet des nations locales et celles représentées au sein des élèves.
- III. Recours aux Aînés.es et gardiens.es du savoir pour améliorer les connaissances du territoire de la nation locale (biodiversité, géologie, etc.).



École Côte du Soleil, Powell River

B STRATÉGIE

S'engager à améliorer la présence autochtone dans l'école.



École Gabrielle Roy, Surrey

INDICATEURS DE RÉUSSITE

- I. Projets avec les nations locales et/ou les nations d'appartenance des élèves en vue de la réconciliation.
- II. Présence des langues autochtones dans l'école en lien avec la décennie des langues autochtones 2022-2032 de l'UNESCO.

<https://fr.unesco.org/news/decennie-langues-autochtones-2022-2032-sera-axee-droits-fondamentaux-leurs-utilisateurs>

C REMERCIEMENTS

Au Conseil d'administration du CSF

MARIE-CHRISTINE CLAVEAU | Conseillère, Région du Nord

ROGER LAGASSÉ | Conseiller, Région de la Côte Sud

PATRICK GATIEN | Président - Conseiller, Région du Grand Vancouver

À First Nation Education Steering Committee (FNESC)

JAN HAUGEN

Au Comité consultatif de rehaussement de l'éducation autochtone 2020-2021

DIANE CAMPEAU | Directrice de l'Éducation autochtone

PATRICK HARRIOTT | Nation Métis C.-B.

GENEVIÈVE NOEL | Parent

KARINE CÉRÉ-WILLIAMS | Conseillère pédagogique CSF et parent

VINCENT SCHWARTZ | Parent

SAMANTHA LAMBRIGHT | Parent

DANIELE BOILY | Parent

KIM JENSON | Parent

JAN HAUGEN | Représentante de FNESC et parent

MICHEL TARDIF | Direction d'école et président du RDF

FRANCINE BRISSON | Représentante du SCFP

AMÉLIE RICHARD | Représentante du SEPF

BONNIE LÉPINE ANTOINE | SEPF

Aux nombreux parents, élèves, enseignants, personnel en soutien à l'élève, qui ont participé de près et de loin à l'élaboration de cette entente via leurs réponses au sondage et leur participation aux consultations tenues virtuellement en temps de pandémie.



Conseil scolaire
francophone de la
Colombie-Britannique

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

100 - 13511 Commerce Parkway,
Richmond C.-B. V6V 2J8
T. 1.888.715.2200 | F. 604.214.9881
E. info@csf.bc.ca

csf.bc.ca